

Prescriptions graphiques

● Arbre remarquable à protéger (art. L.151-19)	→ Lignes de référence dugabarit
○ Bâtiments remarquables (art. L.151-19)	→ Espaces Boisés Classes à protéger (art. L.113-1)
▲ Cônes de visibilité (art. L.151-19)	→ Espace Boisé Classe à créer (art. L.113-1)
▲ Cônes de visibilité - inconstructible (art. L.151-19)	→ Patrimoine paysager (art. L.151-19)
● Petits patrimoines protégés (art. L.151-19)	→ Bandes paysagères (art. L.151-19)
★ Changements de destination vers l'habitation (art. L.151-11)	→ Emplacement réservé (art. L.151-41)
★ Interdictions de changement de destination pour les hébergements hôteliers et touristiques et les établissements de restauration	→ Orientation d'Aménagement et de Programmation (art. L.151-7)
— Lignes commerciales (art. L.151-16)	→ Périmètres de centrale commerciale (art. L.151-16)
— Haies et talus protégés (art. L.151-23)	→ Zones Non Aedificandi (art. R.151-31)
— Mur d'intérêt patrimonial protégé (art. L.151-19)	→ Périmètre de gel (art. L.151-41)
— Alignement ligne de référence	→ Servitude de mitié sociale (art. L.151-41)
— Alignements d'arbres à protéger (art. L.151-23)	→ Zone de présomption de prescription archéologique
— Cheminement doux à créer ou à conserver (art. L.151-38)	→ Zones humides protégées (art. L.121-123)
— Linéaire préservation de l'habitat	→ Submersion marine - zone de dissipation de l'énergie à l'arrière du système de protection
— Marges de recul aux voies classées à grande circulation	→ Submersion marine - aléa fort
— Limites des zones humides	→ Submersion marine - aléa moyen
— Espaces proches du rivage (art. L.121-13)	→ Submersion marine - aléa futur

Zonage

■ Zones Naturelles	■ Zones Urbaines et A Urbaniser
■ Zones Agricoles	■ Zones d'Activités
■ Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limité	■ Zone A Urbaniser à long terme

Éléments de description des différentes zones

UA : Zone urbaine centrale
 UAp : Zone urbaine centrale à valeur patrimoniale
 UB : Zone urbaine de faubourg
 UBd1, UBd2, UBd3 : Zones urbaines de Dinan
 UBd4 : Zone urbaine de Dinan liée à la présence de collèges
 UCa, UCb : Zone urbaine pavillonnaire
 UCc : Zone urbaine de Saint-Cast le Galdos en front de mer
 UCd : Zone urbaine pavillonnaire de Sablé-d'Or les pins
 Uy1, Uy2, Uy3 : Zone urbaine à vocation d'activité
 Uyc : Zone urbaine à vocation commerciale
 Ue : Zone urbaine à vocation d'équipement
 Ur : Zone urbaine à vocation touristique
 Uz : Zone urbaine concernée par une procédure de ZAC
 Up : Zone urbaine concernée par la présence d'une OAP valant règlement

N : Zone naturelle générale
 NF : Zone naturelle liée aux exploitations sylvoles
 Npc : Zone naturelle liée à la protection des captages d'eau potable
 Ne : Zone naturelle liée à l'exploitation de carrières
 Ng : Zone naturelle liée à la présence d'équipements
 Ngl : Zone naturelle liée à la présence d'un golf
 Ngr : Zone naturelle liée à une aire d'accueil des gens du voyage
 Nt : Zone naturelle liée à une activité touristique
 Nto : Zone naturelle liée à des espaces de loisirs
 Nj : Zone naturelle liée à des espaces de nature en ville à préserver
 Nss : Zone naturelle liée à l'implantation de dispositifs visant à produire de l'énergie solaire

A : Zone agricole générale
 Aa : Zone agricole inconstructible
 Ay : Zone agricole liée aux activités isolées
 Ace : Zone agricole liée à une activité de centre-équestre

1AUh1, 1AUh2, 1AUhp : Zone à urbaniser à vocation habitat d'activité
 1AUyc : Zone à urbaniser à vocation commerciale
 1AUye : Zone à urbaniser à vocation d'équipement
 1AUr : Zone à urbaniser à vocation touristique
 2AUh : Zone à urbaniser à long terme à vocation habitat
 2AUy : Zone à urbaniser à long terme à vocation d'activité
 2AUe : Zone à urbaniser à long terme à vocation d'équipement
 2AUr : Zone à urbaniser à long terme à vocation touristique

Zonages spécifiques liés aux communes littorales

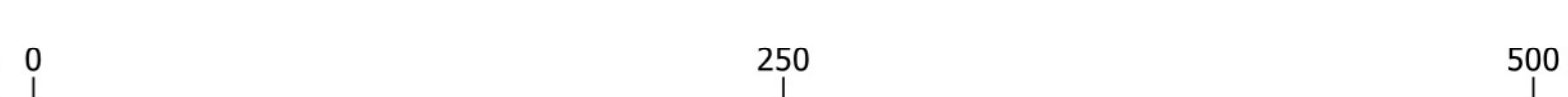
Ni : Zone naturelle
 Nna : Zone naturelle liée au zonage en mer
 Nr : Zone naturelle liée aux espaces remarquables
 Npl : Zone naturelle liée à une vocation portuaire
 Nca : Zone naturelle liée à la présence de cales d'accès à l'eau
 Ncl : Zone naturelle liée à la présence d'équipements
 Nct : Zone naturelle liée à une activité touristique
 Ncd : Zone naturelle liée à l'exploitation de carrières
 Ngl : Zone naturelle liée à la présence d'un golf
 Ngr : Zone naturelle liée à la création d'un hameau nouveau intégré à l'environnement

Ai : Zone agricole
 Aa : Zone agricole liée aux activités isolées
 Ay : Zone agricole liée aux activités isolées
 Ace : Zone agricole liée à une activité de centre-équestre

Indices de zonage spécifiques :

(P) : Zone concernée par un PPRI
 (PC) : Zone concernée par un périmètre de protection de captage d'eau potable

Liste des emplacements réservés



CITADIA

DINAN
AGGLOMÉRATION

PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL

Règlement graphique

Saint-Vicoms-sur-Rance, La Vicomté-sur-Rance

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire

Adopté	Approuvé
26/03/2019	27/03/2020

Échelle 1:2500ème